

Le ministre est-il au courant que le quai de Forestville a été détruit par un incendie, dimanche soir 9 juin?

Étant donné que le quai dans cette localité est vital pour le ravitaillement de cette population, quelles mesures d'urgence le ministre entend-il prendre pour remédier à ce grave et urgent problème?

L'hon. J.-P. Deschatelets (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, cet incendie a été porté à mon attention et je dois dire que je regrette, avec mon honorable ami, les inconvénients que ce désastre cause aux citoyens de Forestville. J'ai demandé à un ingénieur de notre bureau de Québec de se rendre sur les lieux immédiatement. Dès que son rapport nous parviendra, les mesures appropriées seront prises pour remédier aux inconvénients de ce grave incendie.

(Traduction)

Des voix: *Feuilleton.*

(Texte)

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

FORMATION D'UN COMITÉ AU SEIN DU CONSEIL DES MINISTRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil privé.

Étant donné l'annonce faite il y a quelques instants au sujet de la formation d'un comité de ministres du cabinet pour étudier la situation du biculturalisme dans l'administration fédérale, ce dont je félicite d'ailleurs le ministre, peut-il nous dire quels sont les autres ministres qui feront partie de ce comité?

L'hon. Maurice Lamontagne (président du Conseil privé): Monsieur le président, je ne crois pas qu'il soit dans la tradition parlementaire de dévoiler le nom des membres du Conseil des ministres qui siègent sur un tel comité. Je vais me renseigner davantage et, s'il y a lieu, je répondrai plus tard.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. L'honorable ministre peut-il nous dire si, avec son comité, il acceptera également les suggestions et les renseignements émanant d'autres députés de la Chambre?

L'hon. M. Lamontagne: Je serai heureux, en tout temps, monsieur le président, de prendre connaissance des recommandations de la «commission Grégoire».

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question supplémentaire. Ce comité étendra-t-il également sa «juridiction» sur les sociétés de la Couronne?

[M. Blouin.]

L'hon. M. Lamontagne: Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, elle inclura aussi les sociétés de la Couronne.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question découlant également de la déclaration faite plus tôt par l'honorable ministre.

Le ministre nous a dit qu'un comité de ministres avait été formé pour étudier le rapport minoritaire de la Commission Glassco. Peut-il dire à la Chambre si, jusqu'à maintenant, son gouvernement a fait autre chose qu'étudier ces mesures et ces recommandations?

L'hon. M. Lamontagne: Monsieur le président, nous avons reçu le rapport complet ce matin, seulement; je pense que l'honorable député devrait être le dernier à nous reprocher notre retard dans ce domaine.

(Traduction)

L'INDUSTRIE

CRÉATION DU MINISTÈRE

La Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Lamoureux et passe à la suite de la discussion, interrompue le lundi 10 juin, sur le projet de résolution suivant du très honorable M. Pearson:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure a) en vue d'établir un ministère de l'Industrie qui présidera un ministre de l'Industrie qui sera nommé sous le Grand Sceau du Canada, d'autoriser le gouverneur en conseil à nommer un sous-ministre et de prévoir la nomination au ministère, à titre provisoire, de personnes possédant des connaissances particulières des industries manufacturières, qui aideront le ministère dans son travail; b) en vue d'établir, sous la direction du ministre, une Agence de développement régional et de permettre la nomination d'un commissaire et d'un sous-commissaire assignés à cette Agence de développement régional; et c) en vue de modifier, par voie de conséquences, la loi sur les traitements afin de pourvoir au traitement du ministre.

M. le président: Le projet de résolution est-il adopté?

M. Horner (Acadia): Monsieur le président, j'hésite quelque peu à parler de ce projet de résolution, car je souscris entièrement à son objet qui est, d'après le gouvernement, de créer plus d'emplois. Tous les membres de la Chambre, j'en suis sûr, appuient au moins l'objectif de la mesure. Il s'agit de savoir, cependant, quand et comment cet objectif pourra se réaliser. Nous pouvons lire dans le projet de résolution qu'une Agence de développement régional sera établie et qu'un commissaire et un sous-commissaire seront nommés. Je me demande encore comment ils vont s'y prendre pour mettre sur pied, stimuler, établir de nouvelles industries